

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

Aux fins de déterminer les nominations au PAA, le Système de classement PAA du PNB utilise une note combinée basée sur la **Note de compétition** et la **Note de sélection**, le cas échéant, pour établir un classement des athlètes du PNB dans le cadre des niveaux de priorité d’octroi de brevets.

1. NOTE DE COMPÉTITION

La Note de compétition se calcule sur la base des résultats obtenus par les athlètes en saison 2021-22, notamment leurs résultats aux ChM/JOH et le pointage le plus élevé obtenu dans le cadre d’une seule épreuve IBSF, ajustés relativement au nombre total de compétiteurs dans chaque épreuve et/ou discipline, tel qu’exprimé en **Table 1**.

Le **Rang relatif ajusté ChM/JOH(A)** se base sur le résultat obtenu par l’athlète à la compétition ChM/JOH spécifiée, relatif au nombre total de participants à la compétition, par discipline. Le nombre de participants à la compétition ChM/JOH est considéré comme le nombre total d’athlètes ayant obtenu un rang au classement de la compétition. Si l’athlète a concouru dans plus de 1 discipline aux ChM/JOH, le résultat obtenu dans la discipline affichant la note la plus élevée de rang relatif ajusté ChM/JOH(A) sera utilisé aux fins des calculs de la Note de compétition.

Le **Pointage IBSF le plus élevé relatif ajusté (B)** se base sur le pointage le plus élevé obtenu par l’athlète dans le cadre d’une seule épreuve IBSF durant la saison spécifiée, relatif au nombre athlètes faisant partie de la liste de classement général IBSF par discipline. Le nombre global de compétiteurs IBSF est considéré comme le nombre total d’athlètes faisant partie de la liste de classement général IBSF, par discipline, affichant un total de points supérieur à zéro.

La Note de compétition (I) est la somme des points cumulés aux volets A et B.

NOTE DE COMPÉTITION (I) – CLÉ						
RANG CHM/JOH	NOMBRE DE COMPÉTITEURS CHM/JOH	RANG RELATIF AJUSTÉ CHM/JOH (A)	POINTAGE IBSF LE PLUS ÉLEVÉ	NOMBRE GLOBAL DE COMPÉTITEURS IBSF	POINTAGE IBSF LE PLUS ÉLEVÉ AJUSTÉ (B)	SOUS TOTAL (I) (A+B)
Rang définitif obtenu en compétition de ChM/JOH. Ex. 8 ^{ème}	Nombre de compétiteurs aux ChM/JOH qui ont obtenu un rang au classement. Ex. 30	$1 - (8/30) = 0,77$	Le pointage le plus élevé obtenu dans le cadre d’une seule épreuve IBSF, réalisé avant la fin de la saison précédente. Ex. 225 points	Nombre d’athlètes faisant partie de la liste de classement général IBSF dans la discipline de la compétition où le pointage le plus élevé s’est obtenu dans le cadre d’une seule épreuve IBSF, affichant un total de points > 0, Ex. 82	$(225/82)/10 = 0,27$	Sous total (I) $0,77+0,27 = 1,04$

Table 1

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

2. NOTE DE SÉLECTION

Les points, aux termes de la **Table 2**, s'attribuent à chaque athlète en fonction de sa **Note EPA (C)** respective, l'équipe à laquelle l'athlète est nommé, à savoir la **Sélection en équipe (D)**, s'il a réalisé ou non la **Norme de poussée PNB (E)**, s'il a réalisé ou non la **Norme au sprint PNB (F)** et s'il a reçu ou non la désignation de **Pilote de bobsleigh de la relève (PBR) (G)**.

La Note de sélection (II) est le total des points (C, D, E, F et G) divisé par 10.

NOTE DE SÉLECTION (II) -CLÉ					
NOTE EPA /100 (C)	SÉLECTION EN ÉQUIPE (D)	NORME DE POUSSÉE PNB (E)	NORME AU SPRINT PNB (F)	DÉSIGNATION PBR (G)	SOUS TOTAL (II) (C+D+E+F+G)/10
Calculée sur la base des Tables de notation EPA du PNB (Annexe B)	Équipe sénior = 2 points Équipe de développement = 1 point	Réalisé = 1 point	Réalisé = 1 point	Réalisé = 1 point	Sous total (II)

Table 2

3. CLASSEMENT PAA DU PNB

À l'intérieur de chaque niveau de priorité d'octroi de brevet, un classement d'athlètes est établi selon lequel l'athlète ayant cumulé le plus de points occupe le premier rang. Ce classement, le « Classement PAA du PNB », repose sur les éléments suivants :

- a) Aux fins des nominations au cycle de brevets d'avant-saison, sur la base de la Note de compétition (I); et
- b) Aux fins des nominations au cycle de brevets de saison régulière, sur la base du total de la Note de compétition (I) et de la Note de sélection (II), selon le cas.

Dans le cas d'une égalité au Classement PAA du PNB, l'égalité sera brisée sur la base de la Note EPA la plus récente des athlètes concernés, auquel cas l'athlète ayant la Note EPA plus élevée a droit au rang supérieur.

La Table 3 présente un exemple du Système de classement PAA du PNB et des calculs y afférant.

Les Tables 4 et 5 présentent des exemples des nominations et allocations PAA du PNB pour les cycles de brevet d'avant-saison et de saison régulière respectivement.

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

3.1. Exemple de calculs de classement PAA du PNB

PRIORITÉ DE NIVEAU DE BREVET	Nom d'athlète	STATUT PAA DE SAISON PRÉCÉDENTE	NOTE DE COMPÉTITION (I)							NOTE DE SÉLECTION (II)						
			RANG CHM/JOH	NOMBRE DE COMPÉTITEURS CHM/JOH	RANG RELATIF AJUSTÉ CHM/JOH(A)	POINTAGE IBSF LE PLUS ÉLEVÉ	NOMBRE TOTAL DE COMPÉTITEURS IBSF	POINTAGE IBSF LE PLUS ÉLEVÉ RELATIF AJUSTÉ (B)	SOUS TOTAL (I) (A+B)	NOTE EPA /100 (C)	SÉLECTION EN ÉQUIPE (D)	NORME DE POUSSÉE PNB (E)	NORME AU SPRINT PNB (F)	DÉSIGNATION PBR (G)	SOUS TOTAL (II) (C+D+E+F+G)/10	
PRIORITÉ 1	BREVET INTERNATIONAL SÉNIOR (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	7	30	0,77	152	82	0,19	0,95	7,67	2	1	1	0	1,17
		Athlète B	D	8	30	0,73	136	82	0,17	0,90	6,54	2	1	1	1	1,15
		Athlète C	SR1	11	20	0,45	152	43	0,35	0,80	7,12	2	1	1	0	1,11
PRIORITÉ 2	BREVET NATIONAL SÉNIOR (SR/C1)	Athlète D	SR	13	20	0,35	120	43	0,28	0,63	6,87	2	1	1	0	1,09
		Athlète E	D	21	30	0,30	62	82	0,08	0,38	7,36	2	1	0	0	1,04
		Athlète F	SR2	DNS	20	0,00	136	43	0,32	0,32	5,79	1	0	0	1	0,78
PRIORITÉ 3	BREVET DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	D	DNS	30	0,00	20	82	0,02	0,02	6,66	2	1	1	1	1,17
		Athlète H	D	DNS	30	0,00	14	82	0,02	0,02	7,01	2	1	1	0	1,10
		Athlète I	s/o	DNS	20	0,00	0	43	0,00	0,00	6,67	1	1	1	1	1,07
		Athlète J	SR	DNS	30	0,00	0	43	0,00	0,00	6,98	1	0	1	1	1,00
		Athlète K	SR	DNS	20	0,00	0	82	0,00	0,00	5,89	2	0	1	0	0,89
		Athlète L	s/o	DNS	20	0,00	0	43	0,00	0,00	7,18	1	1	1	0	1,02
		Athlète M	D	DNS	20	0,00	0	43	0,00	0,00	5,37	1	0	1	0	0,74

Table 3

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

3.2. Exemple de calculs aux fins de déterminer les nominations et allocations de brevets PNB – cycle de brevets d’avant-saison

La **Table 4** présente un exemple des calculs pour déterminer les nominations et allocations de brevets de cycle d’avant-saison (1^{er} juillet au 31 octobre).

NOMINATIONS ET ALLOCATIONS DE BREVETS DE CYCLE D’AVANT-SAISON					CLASSEMENT PAA DU PNB EN SAISON COURANTE		NOMINATIONS AU CYCLE DE BREVET D’AVANT-SAISON DE PAA DU PNB				
PRIORITÉ DE NIVEAU DE BREVET	Nom d’athlète	STATUT PAA DE SAISON PRÉCÉDENTE	NOTE DE COMPÉTITION (I) (de Table 1)	NOTE DE SÉLECTION (II) (de Table 1)	NOTE TOTALE (I+II)	RANG	NOMINATION	MOIS	VALEUR		
PRIORITÉ 1	BREVET INTERNATIONAL SENIOR (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	0,95	s/o	0,95	1	SR1	4	7 060 \$	
		Athlète B	D	0,90	s/o	0,90	2	SR1	4	7 060 \$	
		Athlète C	SR1	0,80	s/o	0,80	3	SR2	4	7 060 \$	
PRIORITÉ 2	BREVET NATIONAL SENIOR (SR/C1)	Athlète D	s/o	0,63	s/o	0,63	4	SR	4	7 060 \$	
		Athlète E	s/o	0,38	s/o	0,38	5	SR	4	7 060 \$	
		Athlète F	s/o	0,32	s/o	0,32	6	SR	4	7 060 \$	
PRIORITÉ 3	BREVET DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		Athlète H	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		Athlète I	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		Athlète J	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète K	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète L	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète M	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o

Table 4

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

3.3. Exemple de calculs aux fins de déterminer les nominations et allocations de brevets PNB – cycle de brevets de saison régulière

La **Table 5** présente un exemple des calculs pour déterminer les nominations et allocations de brevets de cycle de saison régulière (1^{er} novembre au 30 juin).

NOMINATIONS ET ALLOCATIONS DE BREVETS DE CYCLE DE SAISON RÉGULIÈRE					CLASSEMENT PAA DU PNB EN SAISON COURANTE		NOMINATIONS AU CYCLE DE BREVET DE SAISON RÉGULIÈRE DE PAA DU PNB			
NIVEAU DE PRIORITÉ DE BREVET	Nom d'athlète	STATUT PAA DE SAISON PRÉCÉDENTE	NOTE DE COMPÉTITION (I) (de Table 1)	NOTE DE SÉLECTION (II) (de Table 1)	NOTE TOTALE (I+II)	RANG	NOMINATION	MOIS	VALEUR	
PRIORITÉ 1	BREVET INTERNATIONAL SÉNIOR (SKI/SR2)	Athlète A	SR2	0,95	1,17	2,12	1	SR1	8	14 120 \$
		Athlète B	D	0,90	1,15	2,05	2	SR1	8	14 120 \$
		Athlète C	SR1	0,80	1,11	1,91	3	SR2	8	14 120 \$
PRIORITÉ 2	BREVET NATIONAL SÉNIOR (SR/CI)	Athlète D	SR	0,63	1,09	1,72	4	SR	8	14 120 \$
		Athlète E	D	0,38	1,04	1,42	5	SR	8	14 120 \$
		Athlète F	SR2	0,32	0,78	1,10	6	SR	8	14 120 \$
PRIORITÉ 3	BREVET DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	D	0,02	1,17	1,19	7	D	8	8 480 \$
		Athlète H	D	0,02	1,10	1,12	8	D	8	8 480 \$
		Athlète I	s/o	0,00	1,07	1,07	9	D	8	8 480 \$
		Athlète J	SR	0,00	1,02	1,02	10	D	8	8 480 \$
		Athlète K	SR	0,00	1,00	1,00	11	D	7	7 420 \$
		Athlète L	s/o	0,00	0,89	0,89	12	s/o	0	0 \$
		Athlète M	D	0,00	0,74	0,74	13	s/o	0	0 \$

Table 5